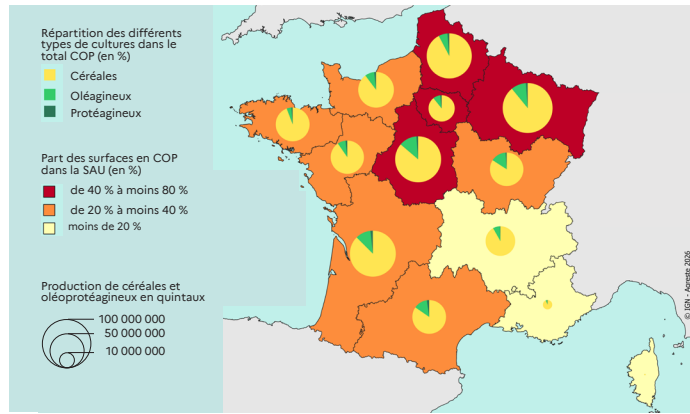


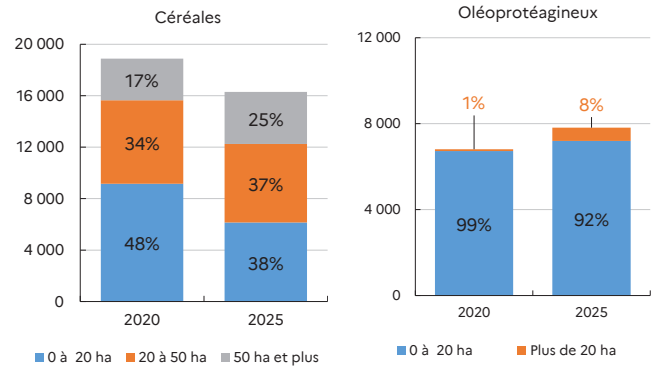
## Filière céréales oléagineux protéagineux - ÉDITION 2026

**Figure 1 : Production de céréales et oléoprotéagineux par région en 2024**



Source : statistique agricole annuelle définitive 2024

**Figure 2 : Évolution du nombre d'exploitations cultivant des céréales et des oléoprotéagineux**



Champ : la surface est la surface de l'exploitation en céréales (ou en oléoprotéagineux) dont les parcelles sont situées en Bretagne  
Source : Agence de services et de paiement, fichiers parcelles

**Figure 3 : Hausse significative des productions de maïs et de pois protéagineux**

Production, rendements et surfaces\* en Bretagne en 2010 et 2024

Cultures	Production				Surfaces (milliers d'ha)		Rendement (qx/ha)
	2010 (milliers de tonnes)	2024 (milliers de tonnes)	Évolution 2023-2024 (%)	Part dans la production nationale (en %)	2010	2024	2024
Blé tendre	2 080	1 788	-18,1	7,0	292	273	66
Maïs grain	1 057	1 486	16,7	10,0	133	160	93
Orge	490	570	-4,4	5,8	76	90	63
Triticale	308	150	-22,9	13,6	49	27	56
<b>Total céréales</b>	<b>4 025</b>	<b>4 067</b>	<b>-5,9</b>	<b>7,5</b>	<b>574</b>	<b>580</b>	<b>71</b>
Colza	118	189	-17,0	4,8	35	64	30
<b>Total oléagineux</b>	<b>121</b>	<b>196</b>	<b>-16,9</b>	<b>3,3</b>	<b>36</b>	<b>67</b>	<b>29</b>
Pois (protéagineux et mélange)	45	27	6,9	5,6	9	5	51
<b>Total protéagineux</b>	<b>59</b>	<b>50</b>	<b>-1,1</b>	<b>6,0</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>40</b>

\*pour les céréales et les oléoprotéagineux, la statistique agricole annuelle de l'année N concerne la récolte de l'année N  
Source : Agreste, statistique agricole annuelle définitive 2024

### L'amont de la filière en bref

Première région d'élevage, la Bretagne se place au 6<sup>e</sup> rang des 13 régions métropolitaines en 2024 pour sa production céréalière. La surface cultivée en céréales couvre **35% de la surface agricole utilisée (SAU)**, tandis que les oléagineux et les protéagineux représentent respectivement 4% et 1% de la SAU (figure 1).

En 2024, le blé occupe près de la moitié des surfaces cultivées en céréales (47%), tandis que le maïs en représente 28%. En 2025, 16 300 exploitations cultivent des céréales (-14% depuis 2020) et 7 800 des oléoprotéagineux (+15%) (figure 2).

**Figure 4 : La Bretagne produit 7 % des céréales françaises en valeur**

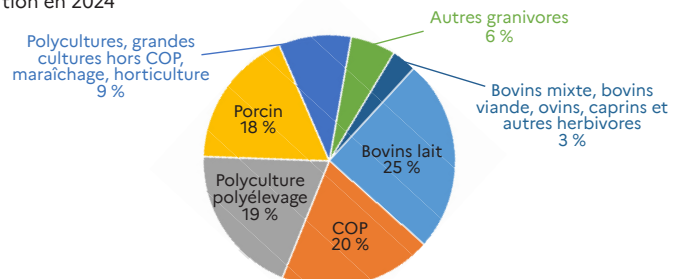
Valeur de la production de céréales et oléoprotéagineux hors subvention en 2024 (en millions d'euros)

Cultures	2024	2023	Part Bretagne/ France métropolitaine 2024
Céréales	631,0	712,3	6,5 %
Oléagineux	90,5	103,4	3,5 %
Protéagineux	23,0	19,7	6,5 %

Source : Agreste, Comptes régionaux de l'agriculture semi-définitifs 2023, provisoires 2024

**Figure 5 : Les éleveurs cultivent 71 % des surfaces en céréales**

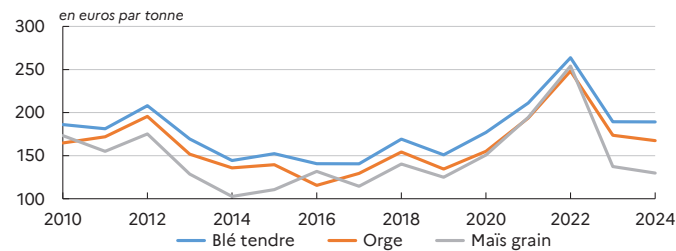
Répartition des surfaces céréalières selon la spécialisation de l'exploitation en 2024



Source : Dréal, Déclarations de flux d'azote (DFA) - Agence de services et de paiement, fichiers parcelles

## Figure 6 : Le prix du blé stagne en 2024

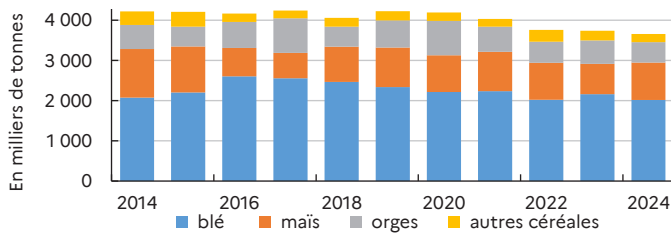
Évolution des prix payés aux producteurs pour le blé, l'orge et le maïs grain depuis 2010



Note : prix au 30 juin de l'année N+1 (ex : au 30 juin 2025 pour les céréales récoltées en 2024)  
Source : FranceAgriMer, enquête trimestrielle

## Figure 8 : 3,7 millions de tonnes de céréales destinées à l'alimentation animale en 2024

Quantités de céréales utilisées par les industries bretonnes de fabrication d'aliments pour animaux de ferme, par année civile



Source : FranceAgriMer, enquête trimestrielle

## Figure 9 : Net recul de la collecte en 2024

Quantités de céréales collectées\* en Bretagne en 2010 et 2024 (en milliers de tonnes)

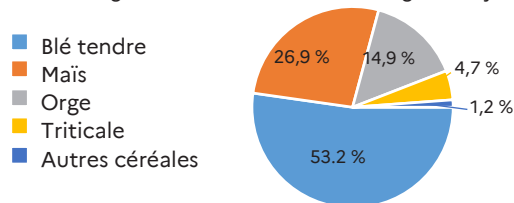
Cultures	2010	2024	Évolution entre 2023 et 2024
Blé	1 638	1 378	-18 %
Maïs	492	711	-3 %
Orge	302	393	-6 %
Autres céréales	264	156	-23 %
<b>Total céréales</b>	<b>2 697</b>	<b>2 638</b>	<b>-13 %</b>

\*collecte au 30 juin N+1

Source : Agreste, Draaf Bretagne, FranceAgriMer

## Figure 10 : Collecte régionale des céréales : plus de la moitié en blé, un quart en maïs

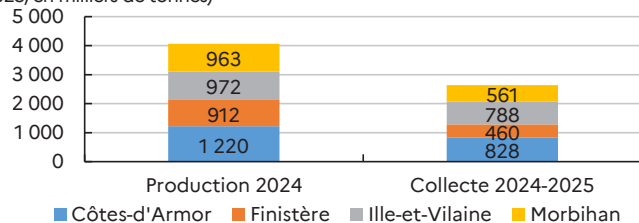
Répartition des tonnages de céréales collectées en Bretagne au 30 juin 2025



Source : FranceAgriMer, enquête trimestrielle

## Figure 11 : Les Côtes-d'Armor devançant de peu l'Ille-et-Vilaine pour la collecte

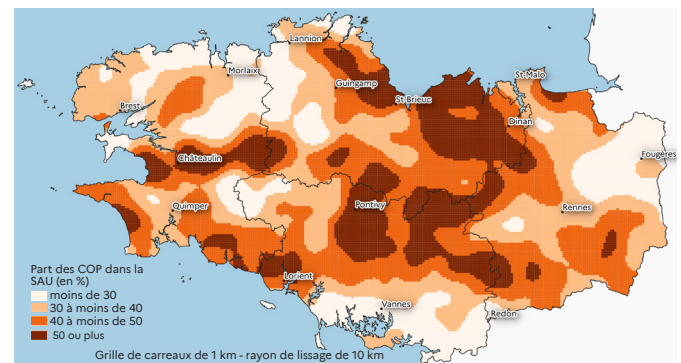
Quantités de céréales produites et collectées en Bretagne (campagne 2024-2025, en milliers de tonnes)



Source : FranceAgriMer - Agreste, statistique agricole annuelle 2024

## Figure 7 : Répartition des cultures de céréales et oléo-protéagineux en Bretagne

Part des céréales-oléoprotéagineux (récoltés en grains) dans la SAU en 2024



Source : Agence de services et de paiement, registre parcellaire graphique (RPG) 2024

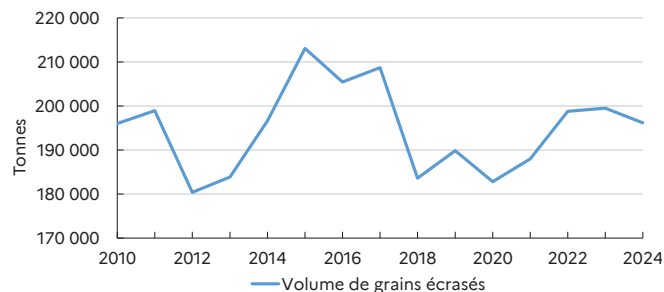
## Collecte et transformation en 2024-2025

En Bretagne, les céréales sont avant tout destinées à l'alimentation animale. En 2024, le blé tendre représente 55% des céréales incorporées dans l'alimentation animale. Pour la campagne 2024-2025, 2,6 millions de tonnes de céréales ont été collectées, principalement par 36 établissements qui collectent plus de 5 000 tonnes. Parmi eux, 16 ont comme activité principale le commerce de gros de céréales et 8 la fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Les établissements les plus importants sont la Cooperl et Eureden et comptent chacun plus de 1 000 salariés. En 2024, les usines bretonnes fabriquant des aliments pour animaux ont utilisé 3,7 millions de tonnes de céréales dont 2 de blé, 0,9 de maïs et 0,5 d'orge (figure 8). Cette quantité diminue de 2% par rapport à 2023, malgré une utilisation accrue de maïs.

## Actualités sur la campagne 2025-2026

La récolte 2025 est bien meilleure qu'en 2024. La production progresse de 26% pour le blé tendre et de 19% pour l'orge. Les rendements sont en effet meilleurs pour le blé (+17%) et pour l'orge (+11%) et les surfaces cultivées augmentent dans une moindre mesure (+7%) pour le blé tendre comme pour l'orge. À l'inverse, la production de maïs grain recule de 4%, en raison d'une baisse des surfaces. Les rendements restent stables par rapport à 2024 (93 quintaux par hectare) et se situent au-dessus de la moyenne quinquennale. En décembre 2025, le blé tendre s'échange en moyenne à 179 euros de la tonne, l'orge fourragère à 187 euros la tonne et le maïs à 181 euros la tonne (prix rendu Pontivy pour les céréales récoltées en 2025). Ces prix restent inférieurs à ceux de décembre 2024, respectivement de 20% pour le blé, 9% pour l'orge et 12% pour le maïs.

## Figure 12 : Évolution de l'activité de meunerie (blé tendre) en Bretagne



Source : FranceAgriMer

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne  
Service régional de l'information statistique et économique  
15, avenue de Cucillé - 35047 Rennes cedex 09  
Tél : 02.99.28.22.30  
Mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Directeur : Benjamin, Beaussant  
Directrice de la publication : Claire Chevin  
Rédacteur en chef : Sébastien Samyn  
Rédactrice : Catherine Le Lain  
Composition : Anne-Marie Geoffroy (Srise Normandie)  
ISSN : 2739-7068  
© Agreste 2026